

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Geneviève Pomerleau

<https://www.cadre21.org/membres/ddee03e9343cca52a38023cf>

Date d'obtention : 2022-05-23 14:45:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes 1 à 4 de la méthode Sexto sont des étapes préliminaires qui permettent de déterminer si l'incident est le résultat d'une intention impulsive ou d'une intention malveillante. Les voici:

- 1- Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime en faisant preuve de bienveillance.
- 2- Évaluer l'incident en remplissant la grille d'évaluation afin de déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.
- 3- Vérifier l'information en complétant la grille d'évaluation pour les autres jeunes impliqués (un à la fois)
- 4- Parler au jeune investigateur pour comprendre l'intention de son geste.

Selon la nature de l'acte (impulsif ou malveillant), se référer à l'aide-mémoire pour les étapes suivantes.

Acte malveillant:

Rencontrer le jeune, remplir la grille d'évaluation de l'incident, déterminer s'il y a eu infraction aux règles de l'établissement.

Si la situation pourrait impliquer de la pornographie juvénile, confisquer les appareils électroniques dans les sacs prévus.

Communiquer ensuite avec le service de police, puis avec les parents des élèves impliqués.

Faire un signalement à la DPJ.

Acte malveillant

Communiquer le plus tôt possible avec le service de police qui prendra en charge la suite des procédures.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

D'abord, dès qu'un jeune ou un adulte nous informe qu'une situation de Sexto pourrait être vécue dans notre école, il est important de débiter la méthode Sexto et de respecter les différentes étapes afin de bien évaluer l'incident. Il faut aussi rassurer la victime. Il ne faut pas négliger la découverte de nouveaux éléments qui peuvent venir justifier un autre type d'intervention.

De plus, la façon dont le jeune collabore vient aussi modifier l'intervention. Si un jeune ne collabore pas, il faut contacter les policiers pour qu'ils s'assurent de la suite des procédures. Il faut aussi mentionner qu'en aucun temps, il faut consulter les photos ou les vidéos.

Par ailleurs, il est important de respecter la confidentialité pour protéger la victime et la vie privée des gens impliqués. Les informations ne doivent pas être divulguées aux médias. Il faut agir tôt pour éviter que les images soient diffusées.

Finalement, peu importe la nature de l'acte (impulsif ou malveillant), il faut communiquer avec le service de police pour les informer sauf s'il ne s'agit pas d'une infraction criminelle.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape que je semble la plus délicate est la deuxième soit l'évaluation de la situation. Je retiens qu'il est important de faire preuve de bienveillance, de ne pas porter de jugement et d'avoir un ton réconfortant. Il faut demeurer objectif, même si la situation peut nous amener à vivre plusieurs émotions (colère, surprise, tristesse...).

La grille d'évaluation doit être remplie le plus justement possible afin de bien comprendre l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. De plus, cette grille nous donne des informations qui me permettraient d'estimer la nature de l'acte: impulsif ou malveillant. Il faut donc s'assurer que cette étape soit faite correctement. Ainsi, je juge cette étape la plus délicate puisqu'elle représente une étape très importante de la méthode Sexto.